

**Depuis la rentrée, les discussions en salle des professeurs et en réunions syndicales témoignent d'un malaise face à la déréglementation grandissante et la remise en cause de nos statuts nationaux qui précisent le rôle de chacun dans les établissements et préservent la cohérence de l'institution.**

**Des voix s'élèvent et on entend...**

- « Je suis professeure **Documentaliste** : mon CDI est devenu un lieu de garderie pour décharger la vie scolaire ; j'ai perdu ma mission d'enseigner et je me transforme en surveillant... qui prête des livres. »
- « Je suis professeur de **Lettres classiques**, mais je n'enseigne plus ni le latin, ni le grec (les groupes ont disparu pour éviter les brassages), sauf en distanciel ... je ne vois plus mes élèves. »
- « Je suis professeure d'**Allemand** ; assistent à mon cours des élèves qui sont censés faire Espagnol (mon cours ne les concerne pas, mais ils n'ont pas le droit de quitter leur salle attirée ; il n'y a pas d'étude prévue pour eux...). »
- « Je suis professeur de **Technologie**, mais comme les élèves ont une salle fixe (pour éviter le brassage), je n'ai plus accès aux ordinateurs. Chaque jour, je me présente devant eux et je fais de mon mieux, sans matériel ; j'ai donc renoncé à leur enseigner la technologie... Ma discipline a été tuée par le protocole sanitaire. »
- « Je suis professeur de **Français**, testé positif au Covid, je suis en arrêt maladie. Mon chef d'établissement me demande de faire du travail en distanciel « pour le bien des élèves »... »
- « Je suis professeure d'**Espagnol**, pour avoir le droit de conserver mes groupes et mes élèves (pour remplir ma mission), on me demande de désinfecter toutes les tables et les chaises entre chaque cours, faute d'Agents d'entretien suffisants. »
- « Je suis professeur d'**Art Plastique**, j'ai gardé ma salle (je devrais visiblement m'en estimer heureux...), mais sous prétexte qu'il y a un lavabo dans ma salle, je n'ai pas le droit à une bouteille de gel hydro alcoolique ; donc à chaque début de cours, j'attends 10 minutes, le temps que mes 30 élèves se lavent les mains (2 par 2 au lavabo). »
- « Nous sommes professeur.e.s d'**EPS, de Mathématiques, de Français, de langues, de sciences, d'art**, et notre chef d'établissement nous demande d'aider à surveiller la cour, les couloirs, la cantine pour pallier au manque d'AED »
- « **Je suis professeur en collège**. Je viens chaque jour dans mon établissement pour assurer la totalité de mon service en présentiel. Mes élèves absents (et leurs parents) me demandent que je leur envoie les cours, les exercices les corrections, que je leur explique ce qui est fait, bref que j'assure le distanciel. Si j'accepte, ma charge de travail explose ... »



**JE SUIS ENSEIGNANT.E (de n'importe quelle matière dans n'importe quel établissement), je suis épuisé.e par mes conditions de travail et écœuré.e par le mépris de ma hiérarchie qui me demande sans cesse de « faire preuve de bonne volonté » « pour aider un peu »... me répétant que « le sanitaire prime sur le pédagogique »...  
mais si le pédagogique s'efface, suis-je encore enseignant.e ? ...**

## **Et pendant ce temps-là, le ministre poursuit sa politique :**

- ◆ toujours pas de recrutement d'enseignants ou d'AED, pour permettre des effectifs allégés, respecter le protocole sanitaire et garantir l'égalité des droits devant l'instruction due aux élèves.
- ◆ Pire, pour la rentrée 2021, il est annoncé 20 000 élèves en plus dans le secondaire et ... 1 800 postes en moins.

Le protocole sanitaire ne justifie pas tout, ne légitime pas la mise à mal des statuts !

**Les enseignants ont des droits : vouloir les faire respecter n'est pas faire preuve de mauvaise volonté ; c'est simplement résister à la déréglementation et à la précarité !**

- \* droit à enseigner sa discipline avec le matériel adapté
- \* droit à enseigner à ses élèves
- \* droit de refuser ce qui ne fait pas partie de ses missions (surveillances de la cours, des couloirs ; désinfection des locaux...)
- \* droit à la déconnexion ...

Réunissez-vous, échangez, et  
**faites remonter vos revendications au syndicat**